

---

## QUE DEVIENNENT NOS RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX? (1)



---

Aux années pastorales 1997-1998 et 1998-1999, l'on a parlé abondamment des réaménagements pastoraux. Des sessions pastorales regroupant plus de 200 participants avaient eu lieu avec l'abbé Gilles Routhier, des consultations s'étaient tenues dans chacune des cinq zones pastorales, des documents contenant un nombre impressionnant de recommandations venant des paroisses elles-mêmes avaient été rédigés. Le document « Des voies d'avenir », publié le 16 décembre 1998, présentait 16 recommandations générales et 22 recommandations particulières. Que reste-t-il de ce travail? Quelles suites pouvons-nous encore y donner? Faisons un bilan provisoire de ce qui est advenu des recommandations générales.

### RAPPEL

Au coeur de notre vie moderne, les événements se succèdent à un rythme rapide. Il n'est aucun domaine qui n'ait été touché: politique, économique, culturel, social. À la suite du Concile Vatican II, à la suite des bouleversements majeurs dans nos systèmes d'éducation et de soins de santé, à la suite de l'avènement de la télévision et d'une nouvelle culture, à la suite de la diminution du nombre de prêtres et de leur vieillissement, on ne compte plus les changements survenus dans notre Église. Mais il y a un fait merveilleux en tout cela: la prise de conscience par les personnes baptisées et confirmées de leurs responsabilités dans l'Église et dans le monde. Que de foi et de générosité nous pouvons rencontrer dans tous les milieux! Il est surprenant malgré tout de voir que nous avons visé juste pour plusieurs recommandations générales. Ainsi, regardons d'abord les recommandations portant sur l'équipe de pastorale paroissiale.

- 1 ● Qu'avant la fin de mai 1999, chaque conseil paroissial de pastorale, après consultation de la paroisse, fasse parvenir à notre évêque une liste de personnes pouvant être mandatées comme membres éventuels d'une équipe de pastorale paroissiale.
- 2 ● Que lors des nominations pastorales, une attention spéciale soit portée à la composition et au fonctionnement des équipes de pastorale paroissiale.
- 3 ● Que lors de ces mêmes nominations, le prêtre-membre d'une équipe, devienne, selon la législation de l'Église, le modérateur de l'équipe, en étant chargé des activités reliées à son ordination presbytérale.
- 4 ● Que l'équipe pastorale, mandatée par l'évêque, veille à ce que les divers aspects de la vie chrétienne (éducation de la foi, célébration des sacrements, communion fraternelle et transformation du milieu) soient pris en considération.
- 5 ● Que les membres de l'équipe pastorale puissent se rencontrer de façon habituelle à chaque semaine, qu'ils participent aux réunions mensuelles de la zone pastorale et soient assidus aux sessions pastorales diocésaines.
- 6 ● Que des règlements diocésains donnent des orientations précises quant aux rémunérations devant être faites aux personnes responsables de la paroisse, en tenant compte du temps fourni, des ressources disponibles et du nombre de personnes desservies.

- 7 • Que, lorsqu'une équipe pastorale est mandatée, l'on révise les rôles et les fonctions du conseil paroissial de pastorale, afin d'éviter tout dédoublement ou toute multiplicité de réunions: si l'équipe voit à la réalisation des activités pastorales, les membres d'un conseil paroissial de pastorale s'adonnent davantage aux orientations pastorales à prendre.

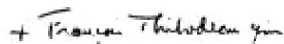
## ÉVALUATION SOMMAIRE

Cette série de recommandations visait surtout l'équipe de pastorale paroissiale. Chaque équipe paroissiale ou même chaque zone peut procéder à l'évaluation de ces recommandations. Mais nous pouvons dire que l'un des aspects majeurs de nos réaménagements pastoraux fut la mise sur pied de nos quinze équipes de pastorale paroissiale. Beaucoup d'énergies ont été déployées pour trouver et soutenir les membres de ces équipes. Nous y avons vraiment trouvé beaucoup de générosité et de foi. Il n'était plus possible qu'une personne puisse porter seule la charge d'une paroisse. Chaque équipe a dû trouver le rythme de ses rencontres. Des équipes qui ne se ressourciraient pas à la Parole de Dieu ou qui n'auraient que de rares rencontres, pourraient devenir rapidement des équipes fictives. Devant les besoins de chaque milieu, devant les ressources de ce même milieu, chaque équipe s'est taillée sa propre identité. Il n'y a pas deux équipes pastorales identiques. De plus, des documents récents ont précisé les rôles et les responsabilités d'une équipe pastorale et du conseil paroissial de pastorale. Il y a un certain souci de formation continue, mais il n'est pas toujours possible de trouver le temps nécessaire à une telle formation. Les sept premières recommandations doivent continuer à nous interpeller pour des réponses toujours plus appropriées.

## IMPORTANCE PRIORITAIRE À LA CATÉCHÈSE

- 8 • Que l'on attache une grande importance à l'enseignement de la catéchèse au niveau de la paroisse.

À vrai dire, dans l'ensemble de nos paroisses, tant du secteur francophone que dans celui anglophone, des efforts innombrables ont été déployés pour relever le défi de la catéchèse familiale et paroissiale. Et cette catéchèse continuera d'être l'un des points majeurs de nos réaménagements pastoraux pour que le Christ Jésus soit mieux connu, aimé et proclamé. C'est le point central de la nouvelle évangélisation. « Que l'amour du Père pour le monde soit connu des grands et petits; qu'ils proclament la vie de Jésus. Sa Parole nous presse aujourd'hui. » Non seulement des parcours catéchétiques ont été inventés, des équipes ont été formées et de généreux dons ont été faits pour assurer le financement de cette catéchèse au cours des dix prochaines années. Mais l'aspect essentiel sera toujours l'expérience de foi de chaque personne baptisée et confirmée dans sa relation avec Jésus, son contact avec la Parole de Dieu, ses liens avec la communauté et son désir de croître comme disciple de Jésus.



+ François Thibodeau, c.j.m.  
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (20 avril 2005)